



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

viticulteurs

Question au Gouvernement n° 1752

Texte de la question

FILIÈRE VITICOLE

M. le président. La parole est à M. Alain Suguenot, pour le groupe UMP.

M. Alain Suguenot. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité.

Il y a quatre mois, je me suis rendu auprès de M. le Premier ministre, accompagné de quatre collègues parlementaires, que j'associe bien volontiers aujourd'hui à ma question. Nous lui avons remis le Livre blanc sur la situation du vin dans la société française.

M. Jean-Pierre Soisson. Écoutez-le ! Il a raison !

M. le président. Monsieur Soisson, quand on parle du vin, restez calme !

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est le chablis !

M. Alain Suguenot. Nous avons procédé à de nombreuses auditions : professionnels de la santé, associations, représentants des ministères, et bien entendu professionnels de la filière. Nous avons engagé une réflexion commune pour faire des propositions concrètes et modérées, afin d'arrêter, une fois pour toutes, d'opposer la santé publique et les 400 000 personnes qui portent à bout de bras un patrimoine et une culture que le monde entier nous envie.

Parmi ces propositions figure la mise en place d'un Conseil de la modération. Réunissant toutes les parties concernées, son rôle, comme son nom l'indique, sera d'assurer une communication intelligente et responsable. Ce conseil sera une véritable réponse aux milliers de viticulteurs qui descendent aujourd'hui dans la rue et qui ont le sentiment que la viticulture est sacrifiée, comme une brebis expiatoire, sur l'autel de la pensée unique de l'interdit.

M. Yves Fromion. Belle formule !

M. Alain Suguenot. Monsieur le ministre, telle Iphigénie sous le couteau de Calchas, la viticulture française nous tend les bras et attend une réponse de notre part. Allons-nous rester sourds à ses appels ?

(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité.

M. Dominique Bussereau, ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité. Monsieur le député, les manifestations qui se déroulent aujourd'hui dans plusieurs régions témoignent en effet de la très vive inquiétude des viticulteurs. Le Gouvernement en a parfaitement conscience. Il connaît les difficultés de la filière viticole et il mesure son importance sur le plan économique, mais également sur le plan social compte tenu du nombre d'emplois qu'elle représente.

M. Jean-Pierre Soisson. Et il agit en conséquence !

M. le président. Monsieur Soisson !...

M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité. Il mesure lui aussi l'écart entre la réalité économique et ce que signifient la vigne, le vin et les vigneron dans notre histoire et nos traditions locales.

Le Livre blanc qui a été présenté au Premier ministre, qui l'a favorablement accueilli, contient des propositions intéressantes en matière d'éducation, de formation, de communication et de modération.

Par ailleurs, les professionnels de la filière ont proposé à mon prédécesseur Hervé Gaymard une organisation nouvelle de l'offre, tant pour les produits relevant des AOC que pour les vins de pays et les vins de table. Les discussions se poursuivent dans les régions viticoles pour définir l'organisation la mieux adaptée à leurs besoins.

Monsieur le député, le temps de l'action est venu. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Bernard Roman. Des paroles !

M. le président. Monsieur Roman !...

M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité. J'ai prévu de recevoir, le 14 décembre, l'ensemble des professionnels, et parmi eux tous ceux qui s'expriment aujourd'hui. Ensemble, nous élaborerons les modalités de cette action. Naturellement, j'associerai à ma démarche tous les parlementaires qui le souhaitent.

Quant au Conseil de la modération, que le Livre blanc présente comme un lieu de concertation et d'échange, je le mettrai en place dès le mois de janvier, en accord avec les professionnels de la filière. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Alain Suguenot](#)

Circonscription : Côte-d'Or (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1752

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 décembre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 décembre 2004